

**Contrat d'engagement « Epicerie Lafouasse » sous l'égide de l'AMAP de Vélizy-Villacoublay
entre la Ferme LAFOUASSE 91470 Pecqueuse, (ci-après nommé LE PRODUCTEUR)
et le Consomm'Acteur adhérent de l'AMAP Bon Amappétit VELIZY-VILLACOUBLAY**

Période Octobre 2022 / Septembre 2023

Coordonnées de l'adhérent Consom'Acteur

Nom de l'adhérent :

Prénom :

Téléphone :

Courriel :

Adresse :

Engagement du producteur

- Produire selon des méthodes respectueuses de l'environnement (certification AB) et artisanales les produits d'épicerie : blé tendre de la ferme moulu à proximité, légumes secs cultivés à la ferme, bocaux de légumes confectionnés par des conserveries artisanales à partir de nos légumes
- Aviser ses partenaires en cas de problème exceptionnel qui affecterait la livraison – Possibilité de décalage de livraison ou de remplacement des denrées.
- Accepter au moins une visite annuelle des adhérents à la ferme Lafouasse, 91470 Pecqueuse.
- Préparer les commandes et les faire livrer par la ferme de la Budinerie aux lieux et aux dates prévues le Jeudi avant 17h

Engagement du consomm'acteur AMAPien

- Etre adhérent de l'AMAP avoir pris connaissance des Statuts et Règlement Intérieur et à jour de ma Cotisation
- Faire acte d'engagement solidaire avec le producteur en payant à l'avance les produits
- Remettre à la personne en charge des contrats Epicerie Lafouasse à l'AMAP aux coordonnées indiquées ci-dessous, le contrat signé en 2 exemplaires avec 1 ou 2 chèques correspondant à la totalité de mon paiement. Le contrat peut débiter en cours d'année. En ce cas, remettre le contrat et le paiement au minimum 15 jours avant la 1ère distribution.
- Venir retirer sa commande sur le lieu, le jour et à l'heure prévue de la distribution, de 18h15 à 19h, ou se faire remplacer. Aucun remboursement ne sera effectué par l'AMAP ou par le producteur. Les produits oubliés par les adhérents seront portés à une association caritative ou partagés

Détail de ma commande : Indiquer le nombre d'unité par distribution et par variété

Fa-mille	Variété	Cond.	Prix € TTC par unité	20 oct	17 nov	8 déc	12 jan	9 fev	9 mar	13 avr	11 mai	15 juin	6 juil	7 sept	Total € an	
Pâtes	Canestri -T110	Carton 2,5 kg	18,95													
	Macaroni -T110		18,95													
	Fusilli -T80		18,95													
	Fusilli -T110		18,95													
	Oféli -T80		18,95													
	Fusilli -T80-Légume*	Sachet 500 g	6,90													
Légumes secs	Lentilles vertes	Sac 1 kg	4,50													
	Pois cassés		4,50													
	Pois cassés	Sac 5 kg	17,81													
Conserves	Soupe Courgette Tomate	Bocal 800 ml	6,20													
	Soupe Tomate	Bocal 800 ml	6,90													
	Ratatouille	Bocal 750 gr	7,20													
														TOT		

AMAP Bon Amappétit VELIZY-VILLACOUBLAY- contact@bonamappetit.fr

EARL Ferme Lafouasse 38 grande Rue 91470 PECQUEUSE – ferme.lafouasse@gmail.com

Les « pâtes » Spécialités du P'tit Lafouasse

Fabriquées à la ferme à basse température.

Composées de farine de blé tendre bise (T80) ou complète (T110), d'eau ou de jus de légume ou d'infusion d'aromates (24%). Présence de gluten.

*Les Fusilli Légumes seront aromatisés aux légumes ou aromates du moment (betterave, basilic, thym, carotte,...).

Se conservent 24 mois après fabrication dans un endroit sec à l'abri de la lumière.

Les légumes secs

Cultivés à la ferme. Se conservent pendant 24 mois après récolte au sec, à l'abri de la lumière et dans un contenant hermétique.

Les conserves

Les légumes de la ferme sont cuisinés par deux conserveries artisanales franciliennes dans le respect du cahier des charges de l'Agriculture Biologique et mis en bocaux par leurs soins.

Se conservent pendant 24 mois après fabrication au sec, à l'abri de la lumière.

La DDM (Date de Durabilité Minimale) sera indiquée sur chaque produit

L'abonnement sera payé d'avance par chèque, à libeller à l'ordre de "EARL Ferme Lafouasse" en 2 chèques maxi (montant minimum : 10€)

Réfèrent du contrat au sein de l'AMAP : David DEFIANAS—

Fait à : le

L'adhérent

Le producteur